



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 30 juin 2017 Convocation du 23 juin 2017 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois juin 21 h 12, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le cinq mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents:

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, M. Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mme Dominique Daugeras

Etaient représentés:

M. Jean-Philippe Allardi par M. Philippe Laurent,
M. Bruno Philippe par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy,
M Jean-Pierre Riotton par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Liza Magri par Mme Monique Pourcelot,
M. Thierry Legros par M. Francis Brunelle,
Mme Pauline Schmidt par Mme Florence Presson,
M. Xavier Tamby par M. Thibault Hennion,
Mme Catherine Lequeux par M. Jean-Louis Oheix,
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem,
Mme Claude Debon par M. Jean-Jacques Campan

Etaient absents:

Mme Sophie Ganne-Moison, M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

Mme Claire Beillard-Boudada

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 30 juin 2017

OBJET: Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions du jury PROJEUNES du 8 juin 2017,

Considérant l'intérêt des projets à vocation humanitaire présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de cette opération et l'intérêt collectif qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

- 1 000 € à Clément COMMOLET pour le projet « Timor-Leste : un regard vers l'avenir »,
- 1 000 € à Marianne COCHET pour le projet «Vietnam Saigon 2017 : orphelinat Tê Phan »,
- 1 000 € à Adèle NGUYEN pour le projet « GO TOGO »,
- 1 000 € à Rachel ROBERT pour le projet « MADA TSATSAKA »,
- 500 € à Jean-François BOUSCASSE pour le projet « ASOF-TOGO »,
- 500 € à Gaspard LOUBATON pour le projet « Népal ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2017.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme

myri lam

le main